

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS NATIONALES
DE LA CROIX-ROUGE, DU CROISSANT-ROUGE ET
DU LION ET SOLEIL ROUGES

ARGENTINE

NOMINATION

Par décret du Gouvernement supérieur de la Nation, M. Léopoldo Sanchez Moreno a été désigné en qualité d'« Interventor » de la Croix-Rouge argentine.

En portant cette nomination à la connaissance du Comité international, par lettre datée du 21 juin, M. Leopoldo Sanchez Moreno a tenu à l'assurer que seraient maintenus les idéals qui jusqu'à présent ont uni étroitement la Croix-Rouge argentine aux Sociétés sœurs.

Le Comité international de la Croix-Rouge a pris acte avec intérêt de cette importante communication.

AUSTRALIE

*35^{me} ANNIVERSAIRE
DE LA CROIX-ROUGE AUSTRALIENNE*

Fondée le 7 août 1914, la Croix-Rouge australienne a été reconnue par le Comité international de la Croix-Rouge, comme Société nationale autonome, le 17 novembre 1927.

AUSTRALIE

En effet, la Conférence de l'Empire britannique, tenue en octobre-novembre 1926, ayant défini le statut de la Grande-Bretagne et des Dominions et considéré ces pays comme des communautés autonomes « qui ne sont en aucune manière subordonnées l'une à l'autre ni pour leurs affaires intérieures, ni pour leurs affaires extérieures », la Croix-Rouge australienne adressa, le 9 juin 1927, une demande formelle de reconnaissance.

A l'occasion du 35^{me} anniversaire de cette importante Société nationale, le Comité international a adressé au président Sir John Newman Morris le télégramme ci-après :

5 août 1949.

On occasion thirtyfifth anniversary your society international redcross committee wishes convey your committee and all members its sincere appreciation of your splendid and untiring efforts particularly for war victims stop our longstanding and cordial relations make this occasion especially happy one for us stop congratulations and all good wishes for future

Martin Bodmer acting vicechairman intercroixrouge

BIRMANIE

ACTIVITÉ DE LA CROIX-ROUGE DE BIRMANIE ¹

D'un rapport présenté au Comité international de la Croix-Rouge, le 9 août, par le D^r R. Marti, délégué du Comité, chargé de mission en Birmanie, nous détachons les indications ci-après :

La Croix-Rouge de Birmanie fait preuve d'une très grande activité dans les camps de réfugiés.

¹ Voir ci-dessus, p. 671.

BIRMANIE

Elle a organisé trois dispensaires, chacun d'eux étant sous la direction d'un médecin assisté d'infirmières volontaires ; ces dispensaires sont pourvus de médicaments par les soins de la Croix-Rouge.

De plus, la Croix-Rouge de Birmanie distribue des vêtements aux enfants des réfugiés.

Son activité s'étend aussi au « Armed Forces Rest Camp », camp qu'elle ravitaille en médicaments et où se trouvent groupés les Karens de l'armée gouvernementale à Rangoon.

Au surplus, le trafic postal étant arrêté sur tout le territoire de Birmanie, sauf à Rangoon, la Croix-Rouge a organisé un Bureau de renseignements et, par l'entremise de ses diverses sections, elle s'efforce de répondre aux nombreuses demandes de nouvelles qui lui parviennent des familles.

CHILI

RÉORGANISATION DE LA CROIX-ROUGE CHILIENNE

Dans sa récente session, le Comité central de la Croix-Rouge chilienne, présidé par le général Guillermo Novoa, a voté une résolution visant à réorganiser la Société afin de mettre son activité en harmonie avec les nécessités de l'époque actuelle.

Une grande importance sera donnée à la Croix-Rouge de la Jeunesse, au programme national de la transfusion du sang et au développement de l'assistance sociale.

Le Comité central a décidé en outre de faire venir d'Europe quinze enfants orphelins de guerre qui seront accueillis dans des préventorioms ; la préférence sera accordée à des enfants grecs, tchécoslovaques et allemands.

COLOMBIE

NOUVEAU COMITÉ DE LA CROIX-ROUGE COLOMBIENNE

Par une lettre datée du 14 juillet, le Comité international a été informé que le nouveau Comité de la Croix-Rouge colombienne est constitué comme suit :

Professeur Jorge Bejarano, *président* ; Professeur Calixte Torres Unann, *premier vice-président* ; M. Jaime Gonzalez Ortiz, *second vice-président*.

ÉTATS-UNIS

DÉMISSION DE M. BASIL O'CONNOR, PRÉSIDENT DE LA CROIX-ROUGE AMÉRICAINE

Par un télégramme daté du 22 septembre, la Croix-Rouge américaine a porté à la connaissance du Comité international de la Croix-Rouge la nouvelle de la démission de M. Basil O'Connor, relevé, sur sa demande, de ses hautes fonctions.

Le Comité international a adressé à M. Basil O'Connor l'expression des regrets que lui cause sa décision.

Hon Basil O'Connor
President Amcross
WASHINGTON DC

23 septembre 1949

Having learnt your unexpected resignation as President National American Redcross International Redcross Committee wishes to convey their deepest regret your decision. President Ruegger now absent on vacation will able you personally. Meantime committee anxious to stress close fruitful and always most friendly collaboration with you during arduous and critical period of world history.

Intercroixrouge

*NOUVEAU PRÉSIDENT
DE LA CROIX-ROUGE AMÉRICAINE*

Le général George Marshall a été nommé président de la Croix-Rouge américaine en remplacement de M. B. O'Connor ¹.

Au moment où le nouveau président est appelé à exercer sa grande tâche humanitaire, le Comité international de la Croix-Rouge lui a adressé ses vives félicitations et ses meilleurs vœux.

General George C. Marshall,
President Elect Amcross
WASHINGTON DC

23 septembre 1949

Having learnt your acceptance nomination by President Truman as President National American Redcross. International Redcross Committee Geneva desires to convey you their most cordial greetings and sincerest good wishes as new and tried leader of great American Redcross Movement. The close and friendly support given during war period by American Army Headquarters Washington and Supreme Command Europe makes us confident of close collaboration for peace-work between new President Amcross and our Committee. Have cabled our President Paul Ruegger now absent on vacation.

Intercroixrouge

GRANDE-BRETAGNE

DÉMISSION

Le Comité international de la Croix-Rouge a appris avec un profond regret la décision de Miss Warner, directrice du Département des Relations extérieures de la Croix-Rouge britannique, de résigner, pour raisons de famille, les hautes fonctions qu'elle occupait avec la plus grande distinction.

¹ Télégramme du 22 septembre 1945.

GRANDE-BRETAGNE

Au cours des longues années pendant lesquelles le Comité international a été en relation avec Miss Warner, il a pu apprécier ses dons remarquables et l'esprit de collaboration qu'elle n'a cessé d'apporter amicalement à son œuvre humanitaire.

Le Comité international est toutefois heureux de penser que Miss Warner, en sa qualité de membre du Conseil, fera bénéficier encore la Croix-Rouge britannique de sa longue expérience.

GRÈCE

APPEL CONJOINT DU COMITÉ INTERNATIONAL ET DE LA LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS GRECS

Voir ci-dessus, page 733.

ITALIE

NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA CROIX-ROUGE ITALIENNE

Le professeur Mario Longhena assume désormais la haute charge de président général de la Croix-Rouge italienne ¹.

A l'occasion de cette désignation, le Comité international a adressé au professeur Longhena ses très vives félicitations et lui a renouvelé les souhaits qu'il forme pour la prospérité de la Croix-Rouge italienne.

¹ Télégramme de la Croix-Rouge italienne du 10 août.

LUXEMBOURG

35^{me} ANNIVERSAIRE DE LA CROIX-ROUGE LUXEMBOURGEOISE

Voici quelques dates :

Vu la déclaration, datée de Luxembourg, le 5 octobre 1888, par laquelle S. Exc. M. le ministre d'Etat Eyschen, président du Gouvernement, informe que le Grand-Duché accède à la Convention internationale conclue à Genève le 22 août 1864, pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne, le Conseil fédéral suisse, par sa circulaire aux Etats signataires de la Convention (10 octobre 1888), déclare accepter cette adhésion tant en son nom qu'en celui des autres Etats contractants ¹.

Le 14 octobre 1914, au milieu d'une époque particulièrement troublée, le Comité international porta à la connaissance des Comités centraux des Sociétés de la Croix-Rouge la fondation de la Société luxembourgeoise de la Croix-Rouge, société nouvelle, constituée le 8 août 1914, sous la pression des circonstances, et « recommanda cette jeune sœur à la bienveillance de ses aînées » ².

A l'occasion de cet anniversaire, le Comité international a adressé au Comité central de la Croix-Rouge luxembourgeoise ses très vives félicitations et formé des vœux chaleureux pour la prospérité de la Société.

PHILIPPINES

NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA CROIX-ROUGE PHILIPPINE

Par lettre datée du 14 juillet, la Croix-Rouge philippine a porté à la connaissance du Comité international de la Croix-

¹ *Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge*, T. XIX, janvier 1888, p. 173.

² *Ibid.*, T. XLV, octobre 1914, pp. 231 et 294.

PHILIPPINES

Rouge la nomination de M. le juge Manuel Lim aux hautes fonctions de président du Conseil des Gouverneurs de la Société en remplacement de M^{me} Aurora Quezon tragiquement décédée.

COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CROIX-ROUGE PHILIPPINE

Le Comité exécutif de la Croix-Rouge philippine est composé des personnalités ci-après nommées :

D^r Manuel Lim, *président*. — M^{me} Pilar H. Lim, *vice-présidente*. — M. G. A. Daza, *trésorier*. — M. Sergio Bayan, *secrétaire*. — Hon. Teodoro Evangelista, *conseiller*. — MM. le juge Quirino Abad Santos, D^r Mariano C. Icasiano, Hon. Prudencio Langcauon, Hon. Asuncion A. Perez, Atty. Porfirio V. Sison ; M^{me} Concepcion M. Trias, *membres*.

SUISSE

ACTIVITÉ DE LA CROIX-ROUGE SUISSE EN 1948¹

Du rapport annuel que vient de publier la Croix-Rouge suisse sur l'activité qu'elle a déployée soit au service du pays, soit en faveur des pays sinistrés, nous retenons ce qui suit :

Si l'Aide suisse à l'Europe, constituée en 1947, a repris les tâches que le Don suisse n'avait pu achever avant sa liquidation, il en restait cependant d'autres qu'il fallait confier à des organisations suisses pour qu'elles les terminent. C'est ainsi que le « Secours aux enfants » de la Croix-Rouge suisse fut amené à continuer l'aide à l'enfance parce qu'elle était sans

¹ Extrait du *Rapport annuel de la Croix-Rouge suisse pour 1948*, Fribourg, impr. St-Paul, 1949, in-8 (145 × 210), 187 p.

conteste la plus urgente. Mais il était évident que cette aide ne pouvait garder toute son ampleur, les moyens financiers étant considérablement plus réduits que ceux dont avait disposé le Don suisse.

Enfants accueillis en Suisse. — Des convois d'enfants ont continué à franchir les frontières de la Suisse, à un rythme moins rapide que les années précédentes. Pourtant, des milliers d'enfants ont été hébergés dans des familles. Le placement de ces petits est devenu toujours plus difficile. Pour la première fois, il a fallu loger des garçons dans des homes, en attendant de trouver des familles qui veuillent bien les accueillir. Sur un total de 55 convois, 19.211 enfants sont arrivés en Suisse venant des pays suivants : France, 769 ; Italie, 867 ; Allemagne, 7741 ; Autriche, 6753 ; Grande-Bretagne, 286 ; Hongrie, 2795. Parmi eux, se trouvaient 1151 enfants pré-tuberculeux qui ont été placés dans des homes. Les conditions de logement tout à fait insuffisantes qui subsistent encore aujourd'hui dans un grand nombre de pays, créent de véritables foyers de tuberculose. On ne peut s'occuper naturellement que d'enfants menacés de tuberculose, pour lesquels une cure de quatre mois suffit généralement à leur rétablissement.

Il avait déjà été question, en 1947, d'héberger des enfants légèrement tuberculeux dans des sanatoriums. Grâce au crédit accordé par le Gouvernement suisse, il a été possible de réaliser ce projet. Ainsi, 143 enfants ont pu être accueillis jusqu'à la fin de l'année, venant d'Allemagne, d'Autriche, de France, de Hongrie et d'Italie.

La Croix-Rouge suisse prend, ainsi, une part active à la lutte contre la tuberculose, lutte qui constitue une des tâches les plus importantes de l'après-guerre dans les pays dévastés.

Le « Secours aux enfants » à l'étranger. — Si la situation s'améliore lentement dans les pays de l'Europe centrale, la misère y est encore grande cependant. Toutes les actions de la Croix-Rouge suisse dans ces pays, ont pour but de venir en

SUISSE

aide aux homes d'enfants, en leur fournissant soit le matériel nécessaire à leur installation, soit les vêtements et les denrées alimentaires dont ils ont le plus besoin.

En Allemagne, des jardins d'enfants ont été créés ainsi que des ateliers de cordonnerie et de menuiserie. Dans les ateliers de menuiserie, des objets utiles sont fabriqués, entre autres des berceaux et des petits lits qui sont prêtés à de jeunes mères ; les ateliers de couture et de tricotage leur fournissent le linge et les layettes nécessaires.

En Hongrie, l'amélioration sensible des conditions alimentaires à permis à la Croix-Rouge suisse de terminer son action de secours à la fin du mois d'octobre.

En Autriche, elle s'est plus particulièrement attachée à secourir les réfugiés qui affluent dans ce pays. Les homes d'enfants continuent cependant à être soutenus.

En Italie, un important crédit a été accordé au village d'enfants créé précédemment à Lanciano. On sait, en effet, que Lanciano a été abandonné et qu'un nouveau village a été créé à Silvi Marina, construit en partie par les enfants eux-mêmes. La « Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants » a également participé à la création d'un autre village de garçons, (« Villaggio dei Ragazzi ») dans les environs de Gênes, en acquérant une grande propriété où sont reçus des enfants abandonnés.

En Pologne, où l'on compte 1,8 million d'orphelins et d'enfants abandonnés, il s'est également agi de monter des homes d'enfants et de fournir le matériel nécessaire à leur installation. Des quantités considérables de marchandises remises par le Don suisse ont pu être distribuées.

En Grèce, le « Secours aux enfants » a décidé d'équiper, en collaboration avec l'« Aide suisse à l'Europe », un certain nombre d'ateliers de cordonnerie pour les garçons et de couture ou de tissage pour les jeunes filles. Cette action a été entreprise pour

remédier à la situation difficile que crée l'arrivée en masse dans les grands centres, des habitants des campagnes.

Parrainages. — L'œuvre de « parrainage symbolique » a permis d'aider à installer plusieurs homes d'enfants, d'entretenir des ouvroirs et d'organiser des cantines. En fin d'année, une action nouvelle, dite des « parrainages-lits » a été entreprise. Elle doit contribuer à améliorer le problème du logement. Un parrainage-lit permet au donateur, moyennant une contribution mensuelle versée pendant un semestre, de fournir à un enfant, un lit avec matelas et couvertures de laine ou, si la contribution est moins importante, une couverture, trois draps et un oreiller avec deux taies.

Le Service de transfusion sanguine. — La réorganisation de ce service fut, durant l'année 1948, l'une des principales préoccupations de la Croix-Rouge suisse. Les sections de la Croix-Rouge furent chargées de créer des centres régionaux de transfusion sanguine. Quelques-uns de ces centres ont déjà commencé leur activité et entrepris une campagne pour le recrutement de donneurs de sang. Actuellement, la Croix-Rouge suisse peut compter sur 18.000 donneurs, ce qui représente une base solide pour la nouvelle organisation.

Quant au nouveau laboratoire central de Berne, qui fut inauguré en janvier 1949, sa construction s'est effectuée en plusieurs étapes. En septembre, l'arrivée du matériel nécessaire aux prises de sang et aux transfusions, les appareils de congélations et autres machines de type moderne commandées aux Etats-Unis ou en Hollande, permirent d'installer le laboratoire et de commencer à effectuer les premiers essais de dessiccation de sang. En décembre, on faisait les premières prises de sang et on fabriquait le premier plasma desséché.

TURQUIE

† D^r AKIL MUHTAR ÖZDEN

C'est avec un profond regret que le Comité international de la Croix-Rouge a appris la mort du D^r Akil Muhtar Özden, ancien vice-président du Croissant-Rouge turc, dont il avait gardé le meilleur souvenir.

En effet, le D^r Akil Muhtar Özden prit une part active, en qualité de représentant du Gouvernement et du Croissant-Rouge turcs, aux Conférences internationales de la Croix-Rouge qui se tinrent à Genève en 1921, 1923 et 1925, alors que se posaient, notamment, les problèmes relatifs à l'organisation internationale de la Croix-Rouge et à l'usage du signe.

Le Comité international a adressé au Croissant-Rouge turc ses condoléances émues et l'a prié de transmettre à la famille du D^r Akil Muhtar Özden l'expression de sa très vive sympathie.